Image not found or type unknown

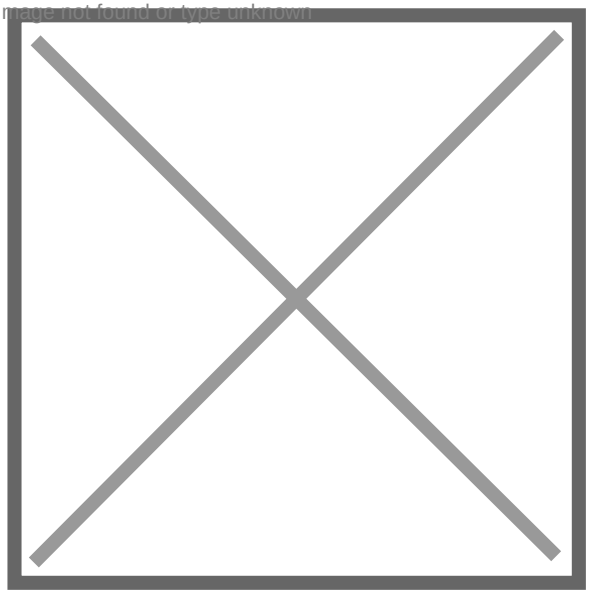

Entretien prealable de licenciement

Par **Gege**, le **06/11/2009** à **11:47**

Bonjour,
cela fait plusieurs fois en1 an et 1/2 que mon employeur me reproche des fautes et me convoque pour me les signifier tout en me faisant signer la feuille de reproches. Chaque fois ce sont des arguments faux que j'ai réussis à démontrer. cette répétition de mensonges m'a amené à aller voir mon medecin traitantet ainsi etre traité pour dépression. La medecine du travail a été prévenue.
Cette fois, j'ai reçu une lettre en main propre pour un entretien prealable pour un éventuel licenciement. Je suis toujours sous traitement. Que dois je faire? aller à l'entretien ou faire valoir avant cet entretien mes droits pour harcelement moral, et dans ce cas comment m'y prendre

Par **LExpertComptable**, le **06/11/2009** à **16:45**

je pense que le mieux est encore de poser sa question à un spécialiste des ressources humaines et droit social. Il est possible de le faire par un internet en tout cas, comme sur http://www.l-expert-comptable.com/questions-aux-experts/ où des pros vous répondent gratuitement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés